

d'enregistrer tous les hommes et toutes les femmes du pays, ainsi que leur âge, leur état civil, leur degré d'instruction et leurs occupations et expérience. Le but immédiat de cet enregistrement est la ségrégation des célibataires de groupes d'âge spécifiés devant être appelés à faire leur service militaire au Canada. Des dispositions ont été prises pour que cet appel puisse se faire de telle façon à embarrasser la production le moins possible dans les industries essentielles. L'enregistrement servira aussi de source de renseignements sur les effectifs en hommes utilisables dans certaines occupations essentielles de temps de guerre.

L'organisation de l'économie de temps de guerre au 30 juin est indiquée au graphique de la p. xxxv.

Financement de l'effort de guerre du Canada.—Depuis la guerre de 1914-18, le Canada est devenu financièrement beaucoup plus fort et, de fait, possède déjà un système financier bien établi et comparativement avancé, tant au point de vue public que privé. La clé de voûte de cet édifice a été posée en 1935 par la fondation de la Banque du Canada. En entrant dans cette guerre, le Canada dispose donc de la machine financière suffisante pour assumer les tâches qu'elle lui imposera. Les Canadiens ont appris non seulement à épargner mais aussi à placer leurs économies, grâce aux puissantes institutions financières du pays telles que les banques, les compagnies d'assurance et les compagnies de fiducie, et au placement direct sur le marché des obligations et des actions. Ils peuvent, mieux qu'en 1914, comprendre ce que financièrement on exige d'eux et répondre plus promptement à l'appel. En outre, les possibilités financières du pays sont beaucoup mieux connues de nos jours grâce aux précieuses statistiques colligées et publiées. Ces statistiques font voir en autres choses qu'au cours des dernières années le Canada a pu exporter des capitaux considérables, lesquels ont surtout contribué à abaisser la dette à l'étranger.

Le problème financier le plus important de la guerre est naturellement celui d'obtenir l'argent nécessaire à défrayer le coût de l'armement et de l'entretien des forces canadiennes. Cependant, le Canada s'est engagé en outre à venir en aide au Royaume-Uni en lui procurant les dollars canadiens lui permettant d'acheter au Canada. Bien que le Royaume-Uni soit en mesure de payer pour une grande partie de ce qu'il achète au Canada à même les produits de ses propres ventes au Canada ou en espèces, il reste un excédent considérable qu'il lui faut solder autrement. Les dollars canadiens pour payer cet excédent lui sont fournis par le rachat de valeurs conformément à des arrangements permettant au Canada de racheter ou de réduire les obligations canadiennes détenues à Londres. La majeure partie de ces opérations sont effectuées directement par les gouvernements, le Gouvernement canadien prélevant les fonds et les versant au Gouvernement britannique en échange d'obligations que celui-ci obtient dans le Royaume-Uni et peut acquitter en sterling.

Lors de la session extraordinaire du Parlement en septembre 1939, un crédit de \$100,000,000 a été voté pour couvrir les dépenses de guerre auquel furent ajoutées les sommes non dépensées du Ministère de la Défense Nationale et votées à la première session de 1939. Le premier budget de guerre, présenté le 12 septembre par le Ministre du Revenu National, exposait les grandes lignes de la finance de guerre que se proposait de suivre le Gouvernement et proposait les premières taxes de guerre. La politique générale énoncée alors avait pour objet de défrayer autant de dépenses de guerre que possible au moyen des impôts afin de ne pas embarrasser la production et le reste, en empruntant les économies de la population à des taux d'intérêt différant peu de ceux du temps de paix. Il convient toutefois de remarquer que durant les premiers mois de la guerre la politique financière dut être orientée de manière à encourager une augmentation rapide de l'emploi et de la pro-